

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020500: carrières de kaolin et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur

En vigueur au 01/06/2010 (Dernière actualisation de la page 01/06/2010)

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Application de la CP 100 pour les moins de 18 ans.

Catégorie	Age
	18
Manoeuvres	11.3010
Spécialisés	11.8455
Qualifiés	12.3894